

RELECTURE EVANGELIQUE

29^{ème} dimanche du temps ordinaire – 16 octobre 2005 – Matthieu 22, 15-21

Alors les pharisiens se concertèrent pour voir comment prendre en faute Jésus en le faisant parler. Ils lui envoient leurs disciples accompagnés des partisans d'Hérode : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le vrai chemin vers Dieu ; tu ne te laisses influencer par personne, car tu ne fais pas différence entre les gens. Donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de payer l'impôt à l'empereur ? »

Mais Jésus, connaissant leur perversité, riposta : « Hypocrites ! pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? Montrez-moi la monnaie de l'impôt. »

Ils lui présentèrent une pièce d'argent. Il leur dit : « Cette effigie et cette légende, de qui sont-elles ?- De l'empereur César », répondirent-ils.

*Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu »
A ces mots, ils furent tout étonnés. Ils le laissèrent donc et s'en allèrent.*

Les pharisiens comme les hérodiens supportaient mal l'occupation romaine dont l'impôt était la manifestation la plus voyante. Mais ici peu importe leurs opinions, leur seul souci est de piéger Jésus. Ils multiplient donc les éloges pour « l'endormir » avant de pointer la question qui « tue » : **oui ou non, est-il permis... ?**

Pour déjouer le piège, Jésus se fait apporter une pièce romaine. A l'époque, on y voit le buste de l'empereur, couronné comme un dieu, avec cette inscription : « Tibère César, fils du divin Auguste, Auguste ». Les prétentions divines sont donc nettes. L'Ancien Testament interdisait formellement les images humaines en raison de ce risque de déification. Les monnaies juives étaient donc sans effigie. Mais pour l'impôt impérial, on n'échappait pas à la pièce impie qu'avec une pointe d'humour, l'évangéliste fait sortir de la poche des pharisiens, pourtant si fidèles aux interdits de la loi !

Oui ou non ? Si Jésus dit non, il pousse à la rébellion politique. S'il dit oui, il se compromet avec un pouvoir idolâtrique. Or Jésus déplace le problème d'une manière que pouvaient saisir ses interlocuteurs, experts en Ecriture. La monnaie impériale porte « l'effigie de César », mais l'homme est *l'effigie de Dieu* (Genèse, 1,27). Rendez donc à César ce qui relève de son domaine, mais ne lui donnez pas ce qui, **en vous**, n'appartient qu'à Dieu. La leçon joue sur trois niveaux :

a) Le drame de la passion s'annonce : les adversaires de Jésus tenteront de porter le procès sur le plan politique. Le lecteur sait maintenant, par avance, que l'accusation est fautive.

b) Ils repartent *étonnés*. Jésus a dit ce que pensaient en profondeur beaucoup de pharisiens qui faisaient de l'occupation romaine un problème secondaire par rapport aux droits de Dieu.

c) La réponse aide les chrétiens des années 80 à se situer dans l'empire romain. Ils obéissent aux autorités **aussi longtemps que l'Etat ne prend pas la place de Dieu** en se faisant adorer ou en légalisant des formes d'injustice incompatibles avec l'Evangile.

Compris de cette manière, c'est-à-dire sans justifier une cloison étanche entre politique et religion, cet épisode reste la boussole de tout chrétien engagé dans la cité.

1 – Si la réponse de Jésus, bien comprise, a pu aider les chrétiens depuis le 1^{er} siècle, comment la voyons-nous mise en œuvre aujourd'hui ? Dans nos collectivités locales ? Notre pays ? En Europe ?

2 – Nous-mêmes sommes-nous à l'aise dans le rapport entre politique et religion ?

3 – Pour les responsables politiques aussi bien que religieux, quelle prière pourrions-nous formuler ?